

Depuis le **XVe siècle**, l'Église fête tous les 25 ans une « **Année Sainte** » ou « **Jubilé ordinaire** ». Cette tradition invite les fidèles à un pèlerinage, à Rome, afin de prendre « un temps privilégié pour la réconciliation, la conversion et la réflexion spirituelle ».

### Le jubilé dans la Bible

L'origine de cette fête se trouve à l'Ancien Testament. Dans le livre du Lévitique, l'année sabbatique est une année de repos pour la terre tous les 7 ans (Lv 25,4). Une manière de montrer que la création n'appartient pas à l'homme, qui devra laisser la terre en jachère et se nourrir uniquement de la cueillette. Après 7 années sabbatiques, soit tous les 50 ans, Dieu ordonne un Jubilé (*Yobel* en hébreu). « Vous déclarerez sainte la cinquantième année et vous proclamerez dans le pays la libération pour tous les habitants ; ce sera pour vous un jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans son clan. » (Lv 25, 10) L'année jubilaire prescrit la remise de toutes les dettes, la libération des esclaves ainsi que la restitution de leurs patrimoines. Cette fête brise la logique mercantiliste de la société pour privilégier une année sous le signe du don et de la gratuité, à l'image d'un Dieu créateur qui libère et donne la vie par amour pour l'homme.

### L'indulgence sans peine

Introduite à l'occasion des croisades et vécue lors des années jubilaires, la pratique d'accorder des indulgences s'est développée dans l'Église latine non sans se laisser purifier au fil des siècles. Cette pratique se fonde sur la foi en un Dieu dont la miséricorde « devient indulgence du Père... » (*Misericordiae vultus*, 22). L'indulgence, en effet, ne signifie pas le pardon des péchés, mais la prise en charge ecclésiale des souffrances inhérentes au pénitent, séquelles de son péché.

Dans cette perspective, les fidèles se confient à l'Église – communion des saints qui elle-même ne cesse de recevoir la grâce surabondante de Dieu – et se tournent vers elle non seulement pour eux-mêmes, mais également en faveur des défunts.

Par cette pratique, se manifeste la dimension communautaire du salut par laquelle le chemin de guérison et de conversion des individus n'est pas étranger à la solidarité du corps du Christ qu'est l'Église. Cette dernière fixe les modalités concrètes pour accueillir l'indulgence du Père. L'indulgence est dite « plénière » lorsque le pécheur pardonné est libéré entièrement de l'empreinte négative de son péché. Si la pratique de l'indulgence ne sauve pas l'homme, du moins elle l'encourage à poursuivre dans l'espérance son chemin de conversion et de pénitence individuelle et communautaire.



Pour en savoir plus : [www.catholique37.fr](http://www.catholique37.fr)  
Pour toute question : [com@catholique37.fr](mailto:com@catholique37.fr)



# « PÈLERINS DE L'ESPÉRANCE »

JUBILÉ 2025



Dans le **diocèse de Tours**, la cathédrale St-Gatien et la basilique St-Martin accueillent toute l'année les pèlerins désirant vivre la démarche jubilaire.

# PROGRAMME DE L'ANNÉE JUBILAIRE



## Ouverture diocésaine de l'année jubilaire dimanche 5 janvier 2025

17h : vêpres à la basilique

17h45 : marche jusqu'à la cathédrale

18h30 : messe présidée par Mgr Jordy

## ● À la MAISON DIOCÉSAINE « LE CARMEL »

(13 rue des Ursulines)

### CONFÉRENCES à 20h

- Mardi 21 janvier : « Un jubilé pour notre temps », par le père Alexandre Brouillet
- Mercredi 5 février : « Indulgence pour les indulgences » par Mgr Vincent Jordy

### COLLOQUE sur la PRIÈRE

- À la Maison diocésaine du 25 au 28 mars et à L'Île-Bouchard le 29 mars  
Sur réservation. Tarif : 50 €



## ● À la CATHÉDRALE ST-GATIEN

### LIEU DE PÈLERINAGE JUBILAIRE

- À vivre tout au long de l'année, 7 jours sur 7

CONFÉRENCES de 17h à 18h, en lien avec le Concile de Nicée, sur la Révélation de Dieu en Jésus-Christ, les dimanches :

- 2 mars : Approche biblique par le père Christophe Rimbault
- 6 avril : Approche christologique et trinitaire par le père Xavier Gué
- 4 mai : Approche ecclésiologique par le père Thibault Bruère

À savoir : l'année jubilaire, aussi appelée "Année Sainte", est une année particulière de miséricorde durant laquelle les pèlerins peuvent recevoir l'indulgence plénière et le pardon de leurs fautes. La cathédrale Saint-Gatien et la basilique Saint-Martin sont les deux lieux dans notre diocèse où peut s'effectuer la démarche de pèlerinage.

## ● À la BASILIQUE ST-MARTIN

### LIEU DE PÈLERINAGE JUBILAIRE

- Parcours à vivre tout au long de l'année, 7 jours sur 7, grâce à 8 panneaux en libre accès et en 7 langues différentes

### MICRO-CONFÉRENCES

- Du 7 février au 5 décembre, à 18h30  
Le 1er vendredi du mois et tous les vendredis de carême

MESSE SOLENNELLE DE LA DÉDICACE, présidée par Mgr Jordy

- Samedi 5 juillet, à 18h

## EN LIEN AVEC LE JUBILÉ

### COLLOQUE universitaire, à l'Hôtel-de-Ville de Tours

- Sur la reconstruction de la basilique Saint-Martin et le centenaire de sa dédicace, du vendredi 4 juillet au samedi 5 juillet.  
Entrée libre. CONTACT : renseignements@basiliquesaintmartin.fr

### EXPOSITION

- Sur le centenaire de la dédicace, en septembre - Lieu à confirmer

### COLLOQUE universitaire

- Sur « saint Martin et les conséquences du Concile de Nicée », samedi 8 novembre 2025 - Lieu à confirmer

## AUTRES LIEUX, AUTRES DATES

Chartres : pèlerinage provincial samedi 24 mai - Tout public

CONTACT : pelerinages@catholique37.fr

Rome : jubilé des jeunes du 28 juillet au 3 août

CONTACT : pastorale.scolaire@catholique37.fr

Assise et Rome : pèlerinage des servants d'autel du 21 au 28 août

CONTACT : servants.autel@catholique37.fr



← Autres pèlerinages